

<p style="text-align: center;">COMPTE RENDU DE LA RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU JEUDI 28 MAI 2026</p>

Début de séance à 19h35

Intervention de **Mme Marie Cécile GIBERT** : Alors moi, j'ai un petit souci, parce qu'il y a des phrases qui m'ont été attribuées que je n'ai pas dites.

Je cite : « Il y a un montant d'abrogation devant ? - Oui c'est un projet mais vous avez déjà donné positionnés des frais alors que vous n'avez pas le montant d'abrogation ». Je n'ai pas dit cette suite de mots sans sens.

Il y avait une autre phrase : j'aurais aimé que l'enquête publique se fasse en amont. Je n'ai pas à aimer, j'ai sûrement dit, 'j'aurais imaginé'.

Et je ne pense pas avoir dit, oui, le petit jeune en parlant de M. le sous-préfet

Donc, j'ai demandé à écouter l'enregistrement du CM du 27 avril par mail le 19 mai, le 22 mai le 28 mai. Laurie m'a gentiment répondu à 14h30, mais il faut avouer que pour une écoute ce soir, mais c'était un peu tard. J'aimerais bien que ça ne se reproduise plus, ça, parce qu'il y a quand même des règles à respecter. Et donc, je veux que tout ce que j'ai dit soit noté sur le PV.

Si la rédaction du CR résulte d'un logiciel qui reprend l'enregistrement, il semble que l'appareil ne soit pas assez puissant et le PV mal retranscrit. Le système est à changer et il convient de se relire.

Nadeige CASSAR : Changement d'appareil pour l'enregistrement des séances (Nadeige) pour avoir une retranscription optimale

Intervention de M. José Algaba => Sur le vote du CCAS, parce qu'en fait, il y avait eu des erreurs sur le CCAS. Ce n'était pas à l'ordre du jour aujourd'hui non plus. Donc il faudra quand même procéder au vote pour que ce soit validé. Parce que le risque, c'est qu'il n'y soit pas en totale légalité pour pouvoir exercer de pleine fonction. Je ne pense pas que ça changera quoi que ce soit, mais c'est juste pour qu'on ait quelque chose pour l'archiver de façon correcte

=> non mentionnés dans le précédent PV

=> Président M. Le Maire

Membre élus : Jacky FORET ; Nadeige CASSAR ; Maxime LAPOSTOLET & Laurie DUCHEINE ; Malika AZZIZI ; Brigitte HUET

Membres nommés : Joëlle de Diego ; Paulette Coudray ; Daniel Geffray ; Gérard Haustrate ; Marie France Lefevre ; Michel Hanoff

100% OK du CM

Puis autre question de M. José ALGABA : À part le fait que j'ai fait une remarque aussi, lors du premier conseil d'investiture, sur une demande qui avait été faite par Malika AZZIZI

J'avais posé une question par rapport à Yann, qui avait prévenu M. le maire qu'il arriverait en retard et j'avais dit ça. Et Yann n'a pas pu prendre part au vote à la suite. J'ai fait des recherches et je n'ai pas eu de réponse. Même s'il arrive en retard. Il n'y a pas d'article où il est écrit qu'il ne peut pas prendre part au vote

➔ Possibilité de prendre part aux votes en cours de séance dès lors de son arrivée à condition d'avoir prévenu la séance en amont.

Pouvoirs :

Jacky FORET donne pouvoir à Brigitte HUET

Maxime GIBERT donne pouvoir à Virginie HABIB

Yann CORENTIN donne pouvoir à Habeeba MAJCHRZAK
Marie Christine LACROIX donne pouvoir à Marie Cécile GIBERT
Felix NIKOU donne pouvoir à Jessica SALADIN

Vote du CR du Conseil Municipal du 27 avril => 3 Contre ; 18 POUR

Dépenses engagées pour 42.969,13€

ORDRE DU JOUR :

- 1) MODIFICATION DU TABLEAU DES EMPLOIS, CREATION DE POSTES SUITE A AVANCEMENT DE GRADE
- 2) DELEGUES SDESM
- 3) DELEGUES SYNDICAT INTERCOMMUNAL DU COLLEGE DE SAINT-MARD
- 4) COMMISSION D'APPEL D'OFFRES
- 5) COMMISSION COMMUNALE DES IMPOTS DIRECTS
- 6) REPRESENTANT GROUPEMENT D'INTERET PUBLIC ID 77
- 7) CORRESPONDANT DEFENSE
- 8) CESSION DE PARCELLES STEP
- 9) DONATION PARCELLE ZA84 A LA COMMUNE
- 10) DEMANDE DE FONDS DE CONCOURS DE FONCTIONNEMENT
- 11) REMBOURSEMENT FRAIS ELECTRICITE ET EAU GYMNASE ARMAND LANOUX
- 12) JURY CRIMINEL 2027

QUESTIONS DIVERSES

Point 1 : 2 agents Pricillia & Michel au service technique pour passage au grade supérieur : **100% OK du CM**

Point 2 : Félix NIKOU + M. le Maire en titulaire & suppléant Eric. : **100% OK du CM**

Point 3 : 2 titulaires & 2 suppléants : M. Le Maire & Mme Malika AZZIZI en titulaires & en suppléants : Yann CORENTIN & Habeeba MAJCHRZAK : **100% OK du CM**

Point 4 : 5 membres titulaires & 5 membres suppléants + M. le Maire

Inscrit au Règlement de la Commune 10 membres + M. le Maire

Demande d'avoir un accompagnement et/ou conseil pour ne pas se faire rétorquer

/ **Titulaires** : Philippe LEPROUST ; Virginie HABIB ; Nadeige CASSAR ; Brigitte HUET ;
Marie Cécile GIBERT

/ **Suppléants** : Jacky FORET; Gladys HILDERAL ; José ALGABA ; Sonia SAOUDI ; Jorge DIAS

/ **M. Le Maire**

100% OK du CM

Point 5 :

/ Demande d'ajout de Nelly ROBIN en tant qu'interlocutrice de la Commune (en plus de Céline ALGABA)

/ Remplacement de M. Christophe Gibert par Mme Marie Cécile Gibert

/ **100% OK du CM**

Civilité	Nom	Prénom	Date de naissance	Adresse	Impositions directes locales	
Col.1	Col.2	Col.3	Col.4	Col.5	Col.6	
Le maire étant membre de droit de la CCID, il ne doit pas être mentionné dans les personnes proposées ci-dessous.						
1	M.	FORET	Jacky	05/03/1947	90 rue Georges Bizet 77230 SAINT-MARD	TF
2	MME	AZZIZI	Malika	17/12/1975	1 chemin de la mare 77230 SAINT-MARD	TF
3	MME	CASSAR	Nadeige	30/05/1972	31 rue Daniele Casanova 77230 SAINT-MARD	TF
4	MME	HABIB	Virginie	31/07/1971	12 rue du Moutiers 77230 SAINT-MARD	TF
5	M.	GIBERT	Christophe	22/01/1961	21 rue de la Mairie 77230 SAINT-MARD	TF
6	M.	DJOUADI	Kadir	30/06/1988	49 allée de l'orme touzé 77230 SAINT-MARD	TF
7	MME	DUCHENE	Laurie	14/09/1978	1 chemin de la friche 77230 SAINT-MARD	TF
8	MME	LEFEVRE	Marie-France	20/10/1947	27 allée de l'orme touzé 77230 SAINT-MARD	TF
9	MME	HUET	Brigitte	23/06/1966	25 allée de l'Orme Touzé 77230 SAINT-MARD	TF
10	M.	CHERON	Didier	01/10/1953	83 rue Montaubert 77230 SAINT-MARD	TF
11	MME	DAUDIER	Carole	08/03/1978	10 chemin de la mare 77230 SAINT-MARD	TF

Civilité	Nom	Prénom	Date de naissance	Adresse	Impositions directes locales	
Col.1	Col.2	Col.3	Col.4	Col.5	Col.6	
12	M.	LEPROUST	Philippe	06/12/1954	2 place de la source 77230 SAINT-MARD	TF
13	M.	SIMONOT	Eric	09/08/1968	1 bis chemin de la procession 77230 SAINT-MARD	TF
14	M.	DETRY	Louis	27/02/1948	44 rue Montaubert 77230 SAINT-MARD	TF
15	M.	CASCARINO	Jean-Luc	28/05/1958	45 allée des pivoinés 77230 SAINT-MARD	TF
16	M.	HUET	Michel	03/05/1958	25 allée de l'Orme Touzé 77230 SAINT-MARD	TF
17	M.	NIKOU	Félix	05/10/1951	1 rue de la saussale fleurie 77230 SAINT-MARD	TF
18	M.	LE GALLOW	Jean-Pierre	09/02/1962	33 allée des glycines 77230 SAINT-MARD	TF
19	M.	LAPOSTOLET	Maxime	13/09/1980	54 B rue Montaubert 77230 SAINT-MARD	TF
20	MME	MARTIN	Nicole	02/04/1946	55 allée Antonio Vivaldi 77230 SAINT-MARD	TF
21	M.	DAUDIER	Sébastien	21/06/1979	10 chemin de la mare 77230 SAINT-MARD	TF
22	M.	GIBERT	Maxime	20/10/2001	12 rue du moutiers 77230 SAINT-MARD	TF
23	M.	HANNOFF	Michel	22/03/1947	52 allée des pivoinés 77230 SAINT-MARD	TF
24	M.	CHERON	Yves	26/05/1952	55 rue Montaubert 77230 SAINT-MARD	TF
25	M.	LOUBERT	Gilbert	18/10/1940	27 rue du docteur roux 77230 SAINT-MARD	TF
26	M.	CARBONNAUX	Christian	26/07/1948	3 rue du moutiers 77230 SAINT-MARD	TF
27	M.	RONDEL	Jacques	10/11/1936	7 rue Jean de la Fontaine	TF
28	MME	CORVISIER	Jeanine	23/06/1946	88 route de Jully 77230 SAINT-MARD	TF
29	M.	LANDRAU	Georges	24/05/1935	6 rue du docteur roux 77230 SAINT-MARD	TF
30	M.	VAN MOORLEGHEM	Florian	21/07/1949	26 rue du vieux château 77230 SAINT-MARD	TF
31	M.	POULAIN	Daniel	12/04/1945	117 allée des dahlias 77230 SAINT-MARD	TF
32	M.	DETRY	Jacques	12/10/1950	67 BIS rue Montaubert 77230 SAINT-MARD	TF

	Nom	Prénom	Courriel	Téléphone
Interlocuteur(s) de la commune	ALGABA	Céline	celeine.algaba@saintmard77.fr	01.60.03.86.77

Point 6 :

Représentation de la commune auprès du public ID 77 → Proposition : M. le Maire
/ **100% OK du CM**

Point 7 :

Correspondant défense => lien entre les forces armées et la Nation
Proposition de Jacky Foret
/ **100% OK du CM**

Point 8 : Cessions de parcelle

YA88 & YA89 ; ZH37 ; YA91 ==> Cédé à l'euro symbolique pour la nouvelle station de dépollution
Réflexion à définir avec l'actuelle station de dépollution
100% OK du CM

Point 9 : Donations à titre gracieux (terrain agricole)
100% OK du CM

Point 10 :
100% OK du CM

Point 11 : REMBOURSEMENT FRAIS ELECTRICITE ET EAU GYMNASIUM ARMAND LANOUX
Pour l'année 2025, le montant à rembourser s'élève à 4.652,51 €
- Electricité : 3.186,65 €
- Eau : 1.465,86 €
100% OK du CM

Délibération à annuler => Droit du Maire

Point 12 : Jury criminel 2027

=> Tirage au sort de 6 personnes :

- / FUSTEC Victoria
- / CANOU Marine
- / ABBAS Mohamed
- / MIGNOT Lydia
- / POUGIN Dominique
- / HERVE Manon

Q/R pendant la séance et en fin de séance :

'**Malika AZZIZI**' : Demande d'un support d'un avocat pour valider l'application des lois et éviter de se faire rétorquer les délibérations

José ALGABA : demande de droits pour être positionné dans des commissions => Référé pour participation à des commissions

Ça fait plusieurs fois qu'on demande des choses simples. Les choses simples c'est avoir des places sur certaines commissions intéressantes sur la commune. Quand vous voyez une commission, elles ont facilement entre 8 et 10 personnes dedans. Si vous nous mettez un poste ou un siège, je ne pense pas que ça va changer quoi que ce soit à la commission. La deuxième chose, on a demandé simplement à avoir accès entre guillemets une fois par semaine et pendant 4 heures, parce que c'est ce que nous autorise la loi, à un poste entre guillemets en mairie pour pouvoir travailler sur nos dossiers aussi de la mairie. Aujourd'hui on ne nous l'a pas accordé, on nous a accordé l'annexe. Je suis désolé mais il n'y a pas d'informatique dans l'annexe et ce n'est pas entre guillemets suffisant pour pouvoir travailler sur le dossier.

Nadeige CASSAR : Bureaux déjà occupés avec 3 adjoints au sein de la Mairie & possibilité de se connecter via le wifi de la Mairie à l'Annexe

Marie Cécile GIBERT : Commissions des Finances : règlement pour 8 personnes minimum et non maximum (demande de Marie Cécile)

Philippe LEPROUST : Accréditation pour accéder au local vidéo : Refus par M. Le Maire ; revoir la liste des personnes accrédités lors de la prochaine commission Sécurité

José ALGABA : Rapport et suivi d'activité de la Police Municipal => Réponse de M. le Maire : Compte-rendu d'activité après 6 mois → Report des interventions envoyées tous les jours ; présence quotidienne et bonne réactivité même pendant les jours fériés

José ALGABA : Stationnement des camions sur la ZAC sur une voie de circulation → Action de la police municipale => non, c'est la Responsabilité de la Gendarmerie car zone intercommunale Gendarme mette des amendes mais jamais acquitté car des camions étrangers

José ALGABA : Frais de déplacement des Agents : pas d'aide spécifique de la Mairie

Fin de séance à 20h44